DIAL 2354

COLOMBIE - Les populations indigènes, victimes de la guerre

Utopias

mardi 15 février 2000, mis en ligne par Dial

De nombreux exemples montrent que le gouvernement colombien ne respecte pas les droits des peuples indigènes. La guérilla, les paramilitaires et l'Armée assassinent et déplacent les populations indigènes, et violent leurs territoires. Article paru dans Utopias*, octobre 1999.*

Le gouvernement trompe et ignore les communautés. La guérilla, les paramilitaires et les forces armées assassinent et déplacent les indigènes, violent leur autonomie et leurs territoires.

« La politique indigène du gouvernement consiste à nier nos droits, imposer de force ses intérêts et ne pas appliquer les accords signés. » C'est ce qu'affirment, dans un dramatique appel à la solidarité, toutes les organisations indigènes du pays (ONIC, AICO, OPIAC, COICA). Elles soulignent la méconnaissance des instances de concertation et de consultation convenues avec le gouvernement en application des dispositions constitutionnelles et des conventions internationales pour définir des mesures concernant les droits de l'homme et la protection de leurs cultures et de leurs territoires. Elles dénoncent aussi une politique officielle qui va contre leurs droits et leurs revendications.

Mensonges et indifférence

Ces affirmations sont confirmées notamment par le non-respect des processus de consultation dans le cas de l'exploration pétrolière en territoire U'wa, accordée de manière unilatérale, ainsi que par le remplissage et la mise en activité de la centrale hydroélectrique Urrá I. Dans ce dernier cas le conseil municipal et les gouverneurs du Río Esmeralda ainsi que les conseils municipaux des fleuves Sinú et Iwuando, le peuple embera katío, décidèrent le 2 septembre, à San Antero (Córdoba), de « demander au ministre de l'environnement, Juan Mayr Maldonado, de renoncer à autoriser l'entreprise Urrá S.A. à remplir et à procéder à la mise en marche de la centrale… tant que ne seront pas réglés les dommages causés par la centrale Urrá S.A. au peuple embera du Haut Sinú dans son ensemble. » Cette revendication est due au fait que les négociations menées jusqu'alors « lors d'une concertation illégale, destinée à tromper le peuple embera », ont été partiales et sans consultation préalable. Les gouverneurs et conseillers municipaux exigent que Urrá S.A. reconnaisse leurs propositions politiques et environnementales en douze points ainsi qu'une formulation technique du plan de compensations et d'indemnisations pour l'usage de leur territoire et les conséquences de la construction et du fonctionnement de l'usine.

Les organisations indigènes dénoncent encore les manquements gouvernementaux aux accords souscrits récemment à la suite de mobilisations et de protestations massives : les accords avec les peuples du Cauca, avec la communauté Pasto de Nariño et avec les indigènes du Vaupés. Les accords avec les peuples du Cauca comportaient la déclaration de l'état d'urgence économique et sociale alors que les décisions qui ont été prises les mettent en danger : la liquidation de la Société Nasa Kiwe et la fumigation

de leur territoire avec du glifosato. Les accords avec la communauté Pasto de Nariño prévoyaient la mise en œuvre d'un plan d'investissement d'urgence et d'octroi de terres sans cesse ajourné. Ils rejettent également la méconnaissance du gouvernement face au caractère constitutionnel des entités territoriales indigènes dans la loi et les plans d'aménagement du territoire, le refus d'assigner des ressources budgétaires, la passivité des autorités face à l'agression des acteurs armés et leur coût en assassinats et déplacements de populations dans les départements d'Antioquia, Chocó, Córdoba, Tolima, Caquetá, Putumayo et Guaviare, la mise en danger de la sécurité alimentaire des communautés par le contrôle, l'ignorance et le non-respect de leurs systèmes de production. Ils rejettent aussi la nomination de l'ex-tzar anti-enlèvement, José Alfredo Escobar, « pour qui, nous les indigènes, nous ne sommes que des terroristes et des kidnappeurs », à la Direction générale des affaires indigènes.

Un appel urgent pour la vie

À travers tout le pays les peuples indigènes protestent et exigent des mesures pour arrêter la vague de sang provoquée par tous les acteurs impliqués dans le conflit armé et qui souille leurs territoires. Dans le courant du mois d'août, le Conseil régional indigène du Tolima (CRIT) a dénoncé l'assassinat d'Omar Mendoza, membre de son comité exécutif, tué à Coyaima par deux tueurs à gages. En juillet, c'était Blas Pérez, dirigeant apprécié d'UNUMA des Llanos Orientales qui avait été assassiné par des tueurs payés par des colons de la région.

Bien qu'en 1994 une Assemblée départementale des gouverneurs indigènes d'Antioquia - prévoyant le durcissement, la polarisation et la dégradation du conflit et craignant que la population civile ne soit la plus menacée par les différents acteurs soucieux de contrôler des territoires et leurs habitants - ait recommandé à toutes les communautés indigènes d'adopter une attitude de neutralité face aux différents groupes en conflit, ni leurs territoires ni leur vie n'ont été respectés.

« Ces dernières années, 50 indigènes sont morts, tués par les différents acteurs du conflit : 20 de ces homicides ont été commis par les Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC), les paramilitaires ont exécuté 19 indigènes et fait disparaître 6 autres, 2 autres ont été tués par l'armée colombienne, 2 par l'Armée populaire de libération (EPL) et 1 par l'Armée de libération nationale (ELN) » dénonce l'Organisation indigène d'Antioquia (OIA), qui souligne d'autre part que les personnes assassinées étaient des autorités reconnues et respectées, ce qui causa le désarroi et la désintégration de la communauté. La majorité des indigènes de ce département appartiennent au peuple embera. Face à cette situation, l'organisation lance la campagne « Embera vive ». Qualifiant ces faits de génocide, compte tenu des conséquences, risques, déplacement et désintégration de la communauté, cette campagne cherche « à susciter un vaste courant d'opinion dans le pays et la communauté internationale afin de pousser les acteurs armés à se concerter et à signer un accord humanitaire, où leur intégrité, leur territoire, leur organisation et leur autonomie soient respectés. »

Tous sont hostiles aux indigènes

C'est à une semblable situation que sont confrontés les peuples indigènes embera, wounan, katío, chamí et tule du Chocó, tous membres de l'Organisation régionale indigène embera wounan (OREWA).

Devant l'assassinat par des paramilitaires à Córdoba et à Urabá - dans la communauté d'Aguascalientes, municipalité de Juradó - du gouverneur Argemiro Chajito, du secrétaire du conseil municipal Porfirio Chajito et de l'enfant Alonso Chajito, et la disparition de 3 indigènes le 10 août 1999, le Conseil des autorités indigènes de l'OREWA a lancé un appel pressant dans lequel il insiste sur le caractère de sa lutte pour défendre la vie, l'autonomie, la culture et ses territoires, lutte qui a contribué à améliorer les conditions de vie des communautés malgré l'indifférence du gouvernement. Il invite les institutions à travailler et à se concerter sérieusement et à « prendre des mesures sérieuses et concrètes pour freiner l'ethnocide qui est en train de se commettre contre nos peuples. C'est ainsi que nous pourrons, tous ensemble, construire des conditions dignes et justes d'existence. »

OREWA appelle les autorités à régler les problèmes et à éviter de répondre « en s'en remettant au

principe commode de l'impossibilité, tel qu'il a été opposé jusque-là à nos constants appels. Par exemple, cela aurait permis d'éviter le massacre de nos peuples du Bajo Atrato sur la route Quibdo-Medellin, et celui de la commune de Juradó. À ce jour, les autorités n'ont pas entendu nos appels, c'est pourquoi, aujourd'hui encore, nous dénonçons d'autres assassinats, l'assassinat des compagnons de Juradó, comme celui de Carlos Alberto Tabugama, tué sur la route par des paramilitaires, et celui de Luis Orfenio Sucre, assassiné par l'Armée des guerrilleros du peuple (EGP) ou bien, à Riosucio, les meurtres de José Antonio Rojas, de la communauté de Raya, exécuté par le Front 57 des FARC, et de Juan Francisco Villegas, secrétaire du conseil municipal de la Raya, tué par des paramilitaires, ou encore l'assassinat par l'armée, le 26 mars 1999, de Narciso Valencia, à Alto San Juan. »

Le Conseil des autorités indigènes considère qu'à travers toutes ces violences et agressions, tous manifestent la même attitude : narcotraficants, paramilitaires, guérillas - les FARC occupent le territoire sacré Nussi Purrú Embera de Juradó et d'autres territoires indigènes -, forces armées, groupes économiques et entreprises multinationales qui prétendent, avec le gouvernement, promouvoir des mégaprojets - le canal interocéanique Atrato-Truandó et la micro centrale hydroélectrique de Juradó - ; bien qu'ils soient en conflit entre eux « tous sont anti-indigènes, ils nous considèrent comme leurs ennemis, nous sommes leurs objectifs militaires, ils veulent tous nous expulser de nos territoires, tous veulent s'emparer de nos richesses, nous imposer leurs lois et leurs politiques économiques et nous donner des ordres comme si nous étions des robots. »

À cette dramatique réalité s'ajoute la grande déception des indigènes : celui qu'ils connaissaient et considéraient comme leur ami, le ministre de l'environnement Juan Mayr, donne son aval à des manœuvres frauduleuses pour faire imposer les intérêts officiels à l'encontre de leurs droits.

Cruel paradoxe : Mayr, qui dans le passé avait fait l'objet de la reconnaissance internationale aux côtés de la communauté U'wa pour la défense de leur territoire sacré, est aujourd'hui le complice d'un gouvernement qui ignore les indigènes. Eux, les indigènes, disent que : « En Colombie, personne ne parle des problèmes des indigènes, sinon les indigènes eux-mêmes. »

– Dial – Diffusion de l'information sur l'Amérique latine – D 2354.
– Traduction Dial.
– Source (espagnol) : *Utopias*, octobre 1999.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - http://www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.